

VILLE DE ROYAN

Arrondissement

de

Rochefort

Département

Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal

Séance du 21 Septembre 1951

OBJET

Entretien des bâtiments communaux : marché BRIZARD

51084

Conventions du

Affichée le

Le **21 Septembre 1951** mil neuf cent cinquante le Conseil Municipal de Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. **Reguzoni, Maire,**

Étaient présents: MM. **Reguzoni, Veyssièrre, Rochedereux, Prugnaud, Bujard Guillard, Coumil, Chausseid, Main, Bouchet, Domsog, Jaquet, Pouget, Melle Nitosky.**

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés:

M. **Bujard**

a été élu Secrétaire.

M. le Président ouvre la séance

Le Conseil autorise M. le Maire à passer accord avec M. **BRIZARD**, serrurier, un marché limité à 300.000 frs (trois cent mille frs) pour travaux divers à exécuter aux établissements scolaires et dans les bâtiments communaux.

Fait et délibéré Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre M. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,



APPROUVÉ
La Rochelle, le 22 Oct. 1951
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé : **Husson.**

Pour copie conforme
Royan, le 2 Novembre 1951
Le Maire,



34 mm Long et la longueur le 2-11-51

VILLE DE ROYAN

Entretien des bâtiments
communaux

MARCHE DE GRE A GRE

ME : M. Charles REGAZONI, Maire de la commune de Royan
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de guerre 1914-18
Autorisé par délibération du Conseil Municipal du 21 Sept. 51

EE : M. BRIZARD, entrepreneur de serrurerie à Saujon

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE PREMIER - M. R. BRIZARD s'engage à effectuer divers travaux d'entretien (serrurerie) aux établissements scolaires et bâtiments communaux de la ville de Royan.

ARTICLE DEUX - Le montant du marché est limité à la somme de trois cent mille frs (300.000 frs).

ARTICLE TROIS - Les droits d'enregistrement du présent marché sont à la charge de M. Brizard.

Royan, le 6 Octobre 1951

L'Entrepreneur,

R. Brizard

Le Maire,



Husson

APPROUVE

La Rochelle, le 22 Oct. 1951
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé : Husson.

Pour copie conforme
Royan, le 2 Novembre 1951
Le Maire,



Husson